

# Attestation d'habilitation d'examinateur - correcteur

Je soussigné, Pierre-François MOURIER,  
directeur général de France Éducation international,  
atteste que

**WEBER Jacques**

est habilité(e) à corriger les épreuves écrites et orales des examens DELF DALF pour les niveaux suivants :

**A1.1 A1 A2**

La présente attestation fait suite au stage de formation organisé à

**Seattle (ETATS-UNIS)**

**Du 24 février 2022 au 27 février 2022**

Elle est valable jusqu'au 27/02/2027

Fait à Sèvres, le 27/02/2022

